



Association France Palestine Solidarité

Monsieur Sheikh Saud Ali Al
Président de la Fédération internationale de Basketball
Route Suisse 5
1295 Mies VD
Suisse

Paris, le 30 décembre 2024

N°réf : 146-24

Objet : Exclusion de tous les clubs israéliens de basket des compétitions internationales organisées par la FIBA

Monsieur le Président de la Fédération internationale de Basketball

À l'occasion des Jeux Olympiques, nous avons adressé, en date du 16 février 2024, une lettre ouverte au Président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques et au Président du Comité internationale Olympique dans laquelle nous expliquons les raisons pour lesquelles : « *L'État d'Israël n'a pas sa place parmi les nations olympiques des Jeux de Paris 2024* ».

Depuis février 2024, la situation s'est considérablement aggravée. Israël a poursuivi son entreprise d'effacement du peuple palestinien. La presse s'en est fait l'écho dans les mois qui ont suivi :

- Bombardements incessants sur la bande de Gaza aggravant le nombre de morts, de blessés, d'orphelins errant dans les ruines, Israël utilisant la famine, la soif, le manque de médicaments comme armes de guerre...
- Épuration ethnique en Cisjordanie occupée, en détruisant les maisons, arrachant les cultures, tuant, mutilant, emprisonnant enfants, femmes, hommes par centaines, les soumettant à la torture...
- Destruction de toutes les infrastructures essentielles dont les hôpitaux, les écoles et toutes les installations sportives, notamment les stades et les gymnases.

Par ailleurs Israël ne respecte aucune des dispositions du droit international : les ordonnances de la Cour Internationale de Justice (CIJ) des 26 janvier, 28 mars et 24 mai alertant sur le risque de génocide à Gaza sont restées sans effet de même que son avis du 19 juillet rappelant l'illégalité de l'occupation israélienne des territoires palestiniens depuis 1967.

Ce mépris flagrant pour le droit international a conduit la Cour Pénale Internationale (CPI) à émettre des mandats d'arrêt contre Benjamin Netanyahu et son ministre de la Défense démissionnaire, Yoav Gallant, pour des faits qualifiés de crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Amnesty International vient de publier un rapport très documenté qui accuse Israël de génocide. Ce rapport *conclut* « **qu'il existe des éléments de preuve suffisants pour considérer que les agissements d'Israël à Gaza après le 7 octobre sont constitutifs de génocide** », ce que vient de confirmer le tout récent rapport de Human Rights Watch, suivi de celui de Médecins Sans Frontières.

Dans ce contexte, le déroulement de tout match opposant un club israélien de basket à un club d'une autre nation relève du sportwashing, autrement dit du blanchiment par le sport de crimes de guerres et de crimes contre l'humanité, consistant à considérer Israël comme un État « normal » quand tout tend à démontrer qu'il s'agit d'un État soupçonné de génocide et dont les dirigeants sont poursuivis, pour cette même raison, par la Cour Pénale Internationale.

Aujourd'hui, vous ne pouvez ignorer ni la décision de la CPI ni les ordonnances et avis de la CIJ. L'exclusion de tous les clubs de basket israéliens des compétitions internationales s'impose. Leur maintien reviendrait à blanchir les crimes de l'État d'Israël et à accréditer l'idée d'un « deux poids deux mesures » au regard du traitement réservé en son temps à la Russie, dont l'exclusion a été prononcée par la FIBA le 28 février 2022, soit quatre jours après l'invasion de l'Ukraine. Après cette suspension quasi immédiate de la Russie, il nous paraît désormais impossible pour la FIBA de justifier le fait de fermer les yeux sur les très nombreuses violations du droit international et du droit international humanitaire dont le gouvernement Israélien est accusé depuis plus de 14 mois, dans le contexte d'une occupation illégale des territoires palestiniens depuis 1967.

Nous sommes persuadés que vous prendrez la seule décision qui s'impose : exclure les équipes israéliennes de toutes les compétitions internationales de Basketball.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Anne Tuillon
Présidente de l'Association France Palestine Solidarité

